

ARSH – Gestion des sinistres multirisque habitation

Code produit : ARSH

Niveau : Initiation

Modalité : Présentiel

Durée (en heure) : 14.0

Tarif : 0

Eligible DDA : oui

Public : nouveaux gestionnaires de sinistres MRH

Prérequis :

aucun

Objectif

- être capable de mettre en application le processus de règlement des sinistres MRH

Programme de la formation

1-Bien connaître le produit MRH pour bien gérer les sinistres

- Garanties
 - RC et risques locatifs
 - Garanties dommages
 - Incendie
 - Dégât des eaux
 - Vol
 - Bris de glaces
 - Individuel accident...
 - Protection juridique
- Clauses particulières
 - Valeur à neuf
 - Remplacement à l'identique

2-Bases de la tarification du contrat et incidence sur le sinistre

- Règle proportionnelle de primes
- Règle proportionnelle de capitaux

3-Validité du contrat et prise en charge du sinistre

- Non-paiement de la prime
- Application des exclusions
- Application de l'indice au contrat

4-Gestion du sinistre

- Gestion traditionnelle
 - Ouverture et analyse des éléments de la déclaration
 - Expertise
 - Rôle de l'expert
 - Etendue de sa mission
 - Evaluation sans expertise
 - Réparation en nature
 - Règlement
- Gestion « sans papier »

5-Notions de fraude dans les dossiers MRH

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences



AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2022 AF2A. Tous droits réservés.